

RAPPORT DE DURABILITÉ

2023

A28 Rouen - Alençon

ALIS



AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT NORMAND

La Direction Générale d'ALiS, l'ensemble de ses collaborateurs et de ses actionnaires sont pleinement engagés dans une démarche de Responsabilité Sociétale ambitieuse et vers une mobilité plus vertueuse et décarbonée.

Face à l'urgence climatique, ALiS est plus que jamais consciente de l'impact de son activité et de son rôle pour l'adapter aux grands enjeux environnementaux en misant sur des projets concrets, des engagements durables et une transparence réelle dans nos résultats.

Au-delà, notre ancrage territorial doit se poursuivre et se concrétiser dans des engagements sociaux et sociétaux, assurant égalité des chances, bien-être au travail et développement professionnel de chaque collaborateur.

Le succès de notre politique RSE dépend de l'implication et de la responsabilisation de chacun d'entre nous quel que soit son poste, sa fonction, ses moyens, avec un souci de qualité et de professionnalisme renouvelé. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous.

Ce nouveau rapport de durabilité constitue une première étape vers la conformité totale avec la CSRD et les normes ESRS, obligatoire pour ALiS à partir du rapport qui sera publié en 2026.

Dans le cas des informations transversales et de certains sous-thèmes, certains éléments d'information ne sont pas encore totalement conformes à chaque thématique ESRS.

Ce rapport reflète notre volonté d'anticipation et d'amélioration continue que nous mettons en œuvre dans notre politiques ESG pour les années à venir. Notre ambition est de se diriger naturellement vers une mise en œuvre complète de la nouvelle réglementation européenne CSRD.

Ce rapport est le reflet de notre engagement depuis plusieurs années. Il met en évidence nos réalisations, nos objectifs, les actions concrètes que nous entreprenons pour créer une différence positive. Conscients des défis qui nous attendent, nous sommes déterminés à continuer d'innover et d'évoluer pour créer ensemble la transition vers une mobilité décarbonée essentielle pour façonner un avenir durable.



Antoine TREBOZ
Directeur Général ALiS

« Ce nouveau rapport de durabilité constitue une première étape vers la conformité totale avec la CSRD et les normes ESRS »



SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	7
Chiffres clés	9
Gouvernance	10
Les enjeux ESG	14
Les parties prenantes	16
La gestion des risques	18
MATÉRIALITÉ	20
NOTRE POLITIQUE GOUVERNANCE	22
Nos engagements	23
Gouvernance RSE	24
Management des risques ESG	25
Cybersécurité	25
Achats responsables	25
NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	26
Nos engagements	27
Stratégie Bas-Carbone	28
Stratégie Biodiversité	30
Efficacité énergétique	33
Ressources en eau	33
NOTRE POLITIQUE SOCIALE ET SOCIÉTALE	34
Nos engagements	35
Santé et Sécurité	36
Développement des compétences	38
Ancrage territorial	38
Diversité, Équité, Inclusion	39
Partager nos engagements	42
REPORTING EXTRA-FINANCIER	44

Notre raison d'être

ALiS est un lien
économique, social et sociétal
entre les territoires
au cœur de la Normandie.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La liaison Rouen-Alençon est une section de l'autoroute A28 mise en service le 27 octobre 2005. L'A28 relie Abbeville à Tours via Rouen, Alençon et Le Mans. Elle s'intègre, sous l'appellation E402, à un axe autoroutier essentiel de l'Europe de l'Ouest, appelé ANSA (Axe Nord Sud Atlantique) qui permet de traverser la France par l'Ouest en contournant la Région Parisienne.

La société Autoroute de Liaison Seine Sarthe S.A. (ALiS) a obtenu en 2000, à l'issue d'un appel d'offres européen, la concession de l'autoroute A28 Rouen / Alençon pour une durée de 62 ans, à compter du 27 octobre 2005, date de la mise en service.

En tant que société concessionnaire, ALiS s'est vu confier par l'État, à travers un contrat de concession approuvé par décret du 29 novembre 2001, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de cette infrastructure publique pendant une durée déterminée.

À l'échéance du contrat de concession en 2067, l'ouvrage sera remis à l'État. L'intérêt de ce système utilisé par de nombreux pays est de permettre un développement rapide des grandes infrastructures publiques en évitant que la charge de leur réalisation incombe uniquement au budget de l'État.

Les collaborateurs ALiS sont basés au siège social de Bosrobert, dans l'Eure, et au Centre d'Exploitation de Chaumont, dans l'Orne.

L'exploitation de l'A28 Rouen-Alençon est assurée directement par ALiS depuis le 1er mai 2021. Les équipes de la Direction d'Exploitation d'ALiS réalisent les missions essentielles de surveillance du réseau, de gestion du trafic, de viabilité et d'entretien des infrastructures ainsi que la collecte des péages.





CHIFFRES CLÉS

124,6 km
2X2 VOIES



3
DÉPARTEMENTS
Eure, Orne et Calvados

2
NOEUDS
AUTOROUTIERS
avec l'A88 et avec l'A13



5
DIFFUSEURS

3
AIRES DE REPOS



3
AIRES DE SERVICE

103
OUVRAGES
D'ART
COURANTS



2
OUVRAGES
D'ART
MAJEURS
Le viaduc du Bec
et le viaduc de la Risle



2
SITES
Siège social
1 centre d'entretien

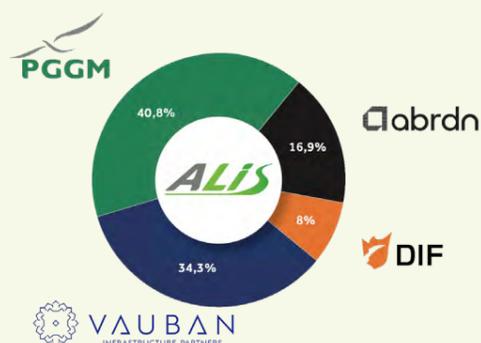
GOVERNANCE



Les informations présentées ici sont extraites de notre charte de gouvernance.

■ Les actionnaires de ALiS Corporate S.A.S.

La société ALiS est détenue à 99,99% par une société holding, ALiS Corporate S.A.S., dont l'actionnariat est le suivant :



■ Le Conseil d'Administration et le comité stratégique

Conformément à ses statuts, la société ALiS S.A. est administrée par un Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires. Il a pour objectif premier d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect, d'une part, des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers, et, d'autre part, des obligations de service public qu'elle assume. La société ALiS Corporate S.A.S. est administrée par un Comité Stratégique, conformément à ses statuts. Le Comité Stratégique est chargé d'exercer le contrôle permanent de la gestion de la société.

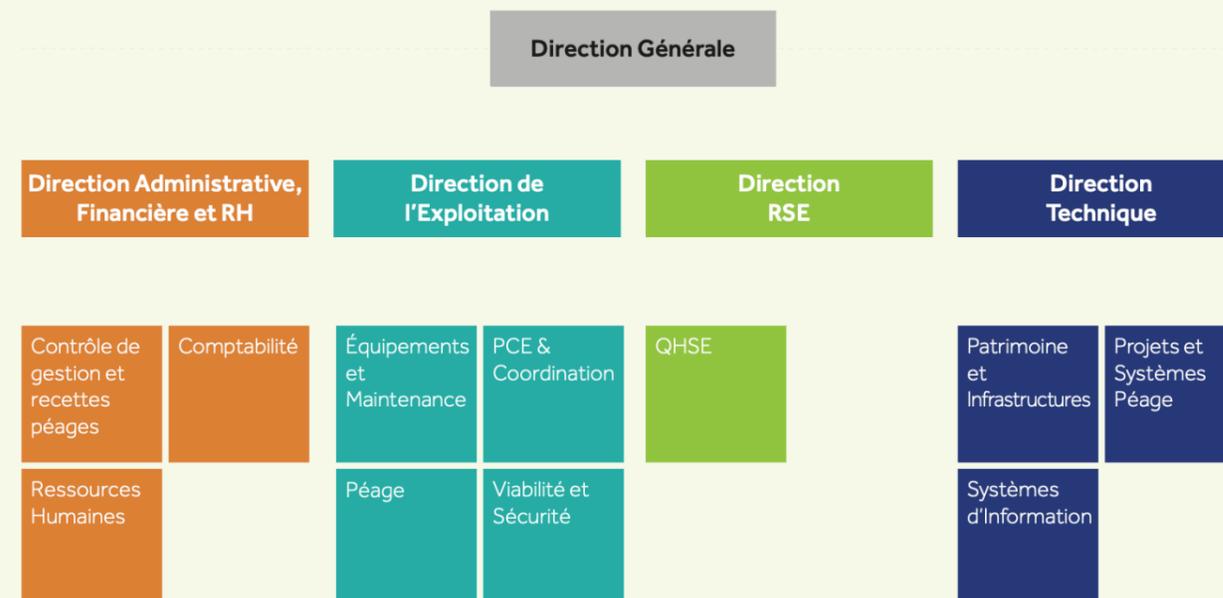
Le conseil d'administration d'ALiS et le Comité Stratégique de ALiS Corporate sont constitués chacun des 10 mêmes membres.

» Les missions du Conseil d'Administration d'ALiS S.A. et du comité stratégique de ALiS Corporate S.A.S.

En lien avec notre politique RSE, le conseil d'administration et le comité stratégique exercent les missions dévolues par la loi et agissent en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de ses activités :

- » **Risques et opportunités**
Ils examinent régulièrement, en lien avec la stratégie qu'ils ont définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.
- » **Lutte contre la corruption**
Ils s'assurent, le cas échéant, de la mise en place d'un dispositif de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence.
- » **Diversité, équité, inclusion**
Ils s'assurent également que les dirigeants mandataires sociaux exécutifs mettent en œuvre une politique de non-discrimination et de diversité notamment en matière de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes.
- » **Informations stratégiques**
Ils veillent à ce que les actionnaires et les investisseurs reçoivent une information pertinente, équilibrée et pédagogique sur la stratégie, le modèle de développement, la prise en compte des enjeux extra-financiers significatifs pour le groupe ainsi que sur ses perspectives à long terme.
- » **Droits des actionnaires**
Ils se doivent de porter une attention particulière dans leur gouvernance sur une juste articulation entre :
 - La liberté d'action entrepreneuriale des dirigeants
 - La protection d'actionnaires minoritaires
 - La pérennité des entreprises du groupe
 - La redevabilité vis-à-vis de tout l'écosystème, en premier lieu, ses collaborateurs mais également toutes les autres parties prenantes.
- » **Les séances du conseil d'administration et du comité stratégique**
Les principaux thèmes abordés lors des Conseils d'Administration et des Comités Stratégiques sont :
 - La sécurité des clients et du personnel
 - Le volet social (Ressources Humaines)
 - La politique commerciale
 - Les actions RSE – ESG
 - L'exploitation
 - Les travaux
 - Le trafic et les finances

■ Organisation



» Effectifs

Au 31 décembre 2023, le nombre de salariés d'ALiS était de 81, dont la totalité des salariés est en CDI, incluant 3 salariés en CDI en contrat de professionnalisation.

» Répartition Femmes / Hommes par CSP

Les effectifs par catégorie socio-professionnelle, au 31 décembre 2023, étaient composés de 4 cadres dirigeants, 16 cadres au forfait et intégré, 29 personnels maîtrise d'encadrement et 32 personnels d'exécution.

» Comité de Direction ALiS

Le Comité de Direction regroupe les directions suivantes : Direction Administrative, Financière et RH, Direction de l'Exploitation, Direction RSE et enfin Direction Technique.

Le Comité de Direction a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie d'ALiS y compris la stratégie RSE. Le Comité de Direction définit la politique et les objectifs de l'entreprise, en cohérence avec les directives et les axes d'amélioration continue.

Le Comité de Direction a pour mission d'assurer le développement de l'entreprise et de garantir la maîtrise de l'activité opérationnelle.

Il est par ailleurs le garant de l'application et du respect des critères de gouvernance détaillés dans les documents suivants :

- Charte Ethique (y compris lutte anti-corruption, conflits d'intérêt et protection des lanceurs d'alerte)
- Charte RSE Fournisseurs, prestataires et sous-traitants

- Charte Informatique (y compris protection des données personnelles et cybersécurité)

» Direction RSE

La Direction RSE regroupe les activités suivantes :

- Les actions des RSE (partenariats, bilan carbone, actions auprès des salariés, reportings ESG, ...)
- Les actions Qualité & Environnement ;
- La Sécurité ;
- La Communication interne et externe.

» Le comité des risques

Une cartographie des risques ALiS a été effectuée au premier semestre 2021. Cette cartographie fait désormais l'objet de revues et de mises à jour annuelles dans le cadre d'instances de suivi du comité des risques management et du comité des risques administrateurs.

» Suivi ESG par le Conseil d'Administration

Lors des séances trimestrielles du Conseil d'administration, une revue des sujets ESG est réalisée permettant de suivre la performance d'ALiS dans ce domaine.

Des séances thématiques complémentaires peuvent être organisées pour aborder des sujets d'importance stratégique dans ce domaine, notamment autour de la Stratégie bas-carbone d'ALiS ou des indicateurs de performances ESG.

Un comité ESG est organisé annuellement au mois de septembre avec l'ensemble des administrateurs. Une revue des risques majeurs est également réalisée à l'occasion de ce comité.

» Délégation de pouvoirs

L'exécution des décisions du Comité de Direction et le suivi de ses recommandations sont délégués aux Membres du Comité de Direction en charge de l'activité ou de la fonction correspondant à la décision ou à la recommandation, dans le respect des délégations de pouvoirs signées entre le Directeur Général et les membres respectifs du Comité de Direction.

» Dialogue social

Le CSE d'ALiS a été élu pour 4 ans depuis septembre 2021. Il comprend 5 élus (2 élus du collège cadres et 3 élus du collège employés) et 5 suppléants. 2 délégués syndicaux assistent également aux réunions du CSE.

» Activités de lobbying

ALiS n'a pas recours à des professionnels extérieurs pour la représentation de ses intérêts. L'ensemble des actions sur son domaine d'activité est piloté et financé par l'ASFA, l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes, qui représente les acteurs du secteur, dont ALiS, auprès des pouvoirs publics.

■ Charte Éthique

ALiS a publié une charte éthique et comportement.

La réussite de notre démarche RSE passe également par une mobilisation et un engagement clair et transparent de l'ensemble de nos collaborateurs dans la prise en compte et le respect strict de règles de conduite.

Ces règles présentées dans cette charte éthique doivent en toutes circonstances inspirer le comportement de chacun, dans la nécessité de respecter la loi et de promouvoir un comportement professionnel intègre et exemplaire.

Par son adhésion au Pacte Mondial des Nations unies, ALiS marque son engagement dans le domaine des Droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Notre ambition est d'atteindre les meilleurs standards en matière de développement durable à travers une éthique professionnelle irréprochable.

■ Charte RSE Fournisseurs

ALiS s'est engagée dans une démarche volontariste de développement durable dans le cadre de ses achats et de ses contrats de sous-traitance, qui sont une composante importante de son activité. ALiS souhaite instaurer avec ses fournisseurs, prestataires, sous-traitants ou ceux susceptibles de le devenir, des relations fondées sur la confiance et le respect mutuel, et ainsi partager des pratiques loyales et équitables, tout en établissant des

relations durables et équilibrées.

En adhérant à la charte, chaque fournisseur s'engage à respecter et mettre en œuvre, dans le respect de la législation nationale et des dispositions contractuelles applicables, l'ensemble des principes qui y sont exposés.

■ Cybersécurité

La cybersécurité représente un enjeu majeur pour ALiS et nécessite une approche holistique englobant la protection des réseaux, des systèmes, des données, et la sensibilisation du personnel.

Des actions importantes ont été menées afin de renforcer la sécurité informatique de l'entreprise,

Les résultats démontrent une très bonne étanchéité des systèmes.

En 2023, les équipes du département informatique d'ALiS ont lancé le projet MISI (Modernisation de l'infrastructure des Systèmes d'Information). Ce projet sera détaillé dans la suite de ce rapport.

» Charte informatique

La Charte informatique a pour objet de préciser et de rappeler l'essentiel des principes relatifs aux modalités pratiques d'accès et d'utilisation des ressources ALiS, des conditions dans lesquelles l'utilisation de ces ressources est autorisée et, plus précisément, des règles déontologiques, de sécurité technique et juridique s'imposant à tout



utilisateur dans le respect des lois.

■ Expertise en matière de durabilité des organes de direction

L'expertise en matière de durabilité que les organes de direction, dans leur ensemble, possèdent, provient à la fois de formations réalisées sur les principes et fondamentaux de la RSE, la réglementation CSRD et des thématiques particulières (environnementales, sociales et de gouvernance) mais également par l'intermédiaire d'experts externes.

ALiS dispose également d'une direction RSE qui possède les expertises fondamentales nécessaires pour assurer la gestion des impacts, risques et opportunités dans le domaine ESG et dont les missions sont détaillées plus haut.

ALiS fait également appel régulièrement à des experts externes pour des thématiques ESG particulières.

■ Informations ESG transmises aux organes d'administration et de direction de l'entreprise

La direction RSE a la charge de la diffusion des informations relatives aux thématiques ESG aussi bien au niveau de la direction de l'entreprise qu'auprès des salariés.

La direction RSE a également la charge de

préparer les informations ESG pour le Conseil d'Administration.

■ Intégration des résultats en matière de durabilité dans les systèmes d'incitation

ALiS a mis en œuvre plusieurs systèmes d'incitation intégrant ses résultats en matière de durabilité :

- Accord d'intéressement comportant un volet ESG dont les bénéficiaires sont tous les salariés d'ALiS ;
- Les objectifs annuels du Directeur Général de la société ALiS, de la directrice RSE ainsi que de l'ensemble des managers, comportent un volet ESG, avec incitation financière à la réussite de ces objectifs.

Les résultats en matière de durabilité sont évalués par rapport à des objectifs qualitatifs et quantitatifs. La direction générale détermine les modalités d'application des systèmes d'incitation.

LES ENJEUX ESG



■ Enjeux n°1 : Assurer la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs.

Les enjeux de la sécurité dans les transports autoroutiers sont multidimensionnels et nécessitent une approche intégrée impliquant la technologie, la réglementation, la sensibilisation et la coordination entre les différents acteurs concernés.

En tant que société concessionnaire, ALiS s'est fait le devoir de renforcer son engagement pour diminuer le nombre de décès et de blessures dus aux accidents de la route sur la section de l'autoroute A28 concernée auprès de tous ses clients, aussi bien auprès des motards que des routiers ou des clients estivaux.

ALiS s'est également engagé à renforcer la prévention de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants, de médicaments et d'alcool, pendant la conduite.

La sécurité des collaborateurs d'ALiS est également un enjeu majeur.

Particulièrement exposés pour certains d'entre eux au trafic autoroutier, ALiS s'engage quotidiennement pour assurer leur sécurité, mais également pour assurer une bonne Qualité de Vie au Travail avec de nombreuses actions détaillées dans la suite de ce rapport.

■ Enjeux n°2 : Relever le défi de la mobilité décarbonée.

La décarbonation des transports est un enjeu crucial pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

ALiS a lancé en 2022 son programme de pilotage de sa stratégie bas-carbone selon la méthodologie « Science-Based Target » avec pour objectif une neutralité carbone « Net Zero » à l'horizon 2050 au plus tard.

ALiS a mobilisé depuis 2021 tous ses collaborateurs dans des ateliers collaboratifs pour déterminer les actions concrètes qui sont déployées progressivement.

ALiS s'engage pleinement dans la mobilité décarbonée pour ses propres besoins en faisant migrer progressivement sa flotte de véhicules vers des motorisations 100% électriques.

ALiS intègre la durabilité de ses activités, notamment par un bilan carbone complet et veille à limiter son impact environnemental global et les conséquences du changement climatique actuel et futur par une étude de résilience climatique et par l'adoption de sa trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

■ Net Zéro en 2050

Depuis 2022, ALiS met en œuvre une démarche de **NEUTRALITÉ CARBONE** et s'engage vers un objectif de **ZÉRO ÉMISSION NETTE** d'ici à 2050.

■ Enjeux n°3 : Agir en faveur de la sauvegarde de la Biodiversité.

En 2022, le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal a rappelé le contexte de l'état de la biodiversité à l'échelle de la planète :

- « La biodiversité est essentielle au bien-être humain, à la santé de la planète et à la prospérité économique de tous les peuples, notamment à la réalisation de modes de vie équilibrés et en harmonie avec la Terre nourricière. Nous dépendons de celle-ci pour notre alimentation, nos médicaments, notre énergie, la pureté de l'air et de l'eau, notre protection contre les catastrophes naturelles ainsi que pour nos loisirs et notre inspiration culturelle, et elle soutient tous les systèmes de vie sur Terre ».

Il est donc apparu naturel à ALiS de faire de la lutte pour la préservation des habitats naturels et de la lutte contre toutes les formes de pollutions, des axes forts de sa stratégie RSE.

De nombreuses initiatives et partenariats ont été engagés dans cet objectif. ALiS travaille notamment avec des associations locales et des agriculteurs pour préserver les écosystèmes d'eau douce, les sols, les milieux naturels et les habitats afin de sauvegarder et protéger la biodiversité.

■ Enjeux n°4 : Soutenir nos territoires.

Le réseau ALiS traverse 3 départements normands que sont l'Orne, l'Eure et la Calvados.

Le soutien aux territoires constitue un élément clé d'une stratégie RSE. En investissant dans ses territoires, ALiS renforce son ancrage local, favorise la cohésion sociale, et contribue à la dynamique économique régionale, le tout dans un dialogue régulier avec les parties prenantes locales.

ALiS s'engage ainsi à favoriser des projets d'entrepreneuriat positifs, créateurs d'emplois décents, au service de tous. Nous réservons une place dans nos partenariats aux structures d'insertion locales et aux travailleurs en situation de handicap.

ALiS favorise l'innovation et apporte son soutien technique ou financier à des projets porteurs de sens, liés notamment au tourisme, à la mobilité durable et à la sauvegarde de la biodiversité.

ALiS a ainsi lancé depuis 2018 une véritable stratégie d'ancrage territorial qui se poursuivra jusqu'en 2024.

■ Engagé pour la Nature

ALiS est adhérente du programme « **ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE** » et a publié en 2023 son premier plan d'actions.



LES PARTIES PRENANTES



■ Intérêts et points de vue des parties intéressées.

ALiS fait partie d'un écosystème riche, regroupant l'ensemble de sa chaîne de valeur (clients et fournisseurs) mais aussi ses partenaires et les acteurs institutionnels (le concédant, les collectivités locales, les actionnaires, ASFA) qui lui permettent de réaliser ses activités au quotidien.

Face aux poids des nouveaux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, ce dialogue doit aujourd'hui encore se renforcer pour prendre en compte les attentes des différentes parties prenantes sur ces thématiques qui deviennent de plus en plus structurantes pour la stratégie globale d'ALiS.

Ce travail, réalisé initialement en 2020 a été mis à jour en 2023 :

- Détermination de la cartographie précise des parties prenantes pertinentes ;
- Élaboration des questionnaires personnalisés portant sur les actions, enjeux, attentes et l'ambition de chaque partie prenante sur les 3 composantes ESG ;
- Vaste consultation de 17 parties prenantes externes (clients, fournisseurs, associations, partenaires financiers, organisations professionnelles), via la réalisation d'interviews de représentants des organisations ciblées, aussi bien de dirigeants, que de managers opérationnels et de responsables RSE, d'une durée minimum d'une heure ;
- Analyse documentaire complémentaire sur les politiques et engagements de ses parties prenantes sur les thématiques clés (stratégie carbone, etc.).

Ce travail a permis de formaliser les attentes des parties prenantes sur les thématiques environnementales, sociales et sociétales.

Leurs contributions ont donné lieu à plusieurs restitutions auprès des Dirigeants d'ALiS et ont été directement intégrées dans la formalisation des axes de travail principaux et la stratégie RSE de l'entreprise et dans la détermination des thèmes importants de la matérialité.

Ces éléments ont été rapprochés d'un travail similaire entrepris en interne avec la Direction Générale d'ALiS.

■ Les parties prenantes.

Les différentes parties prenantes d'ALiS peuvent être classées selon les groupes suivants :

- Actionnaires
- Fournisseurs
- Sous-concessionnaires
- Acteurs locaux, associations et monde institutionnel

Ces différents groupes ont été interrogés afin de construire la matrice de matérialité d'ALiS.

Il se dégage de ces interviews les principaux points suivants reflétant les intérêts et points de vue des principales parties prenantes :

» Les actionnaires

- Une attente forte sur les informations en matière de durabilité qui place la performance ESG au cœur de la stratégie d'entreprise.
- Des attentes également de projection précise et détaillée sur une stratégie de décarbonation de la mobilité alignée sur le SBTi.
- La volonté de placer le projet d'entreprise sur le long terme en élaborant une vision à 5 à 10 ans avec des objectifs ESG déterminés.
- Une volonté affirmée de positionner ALiS aux meilleurs rangs mondiaux en matière de performance ESG.
- Intégrer les informations sur l'avancement de la feuille de route ESG à chaque réunion du conseil d'administration.
- Communiquer pour démontrer le niveau d'excellence de la performance ESG d'ALiS.
- Développer un reporting complet de la performance ESG.

» Les sous-concessionnaires

- Développer et valoriser les actions environnementales avec les sous-concessionnaires.
- Les actions déployées et mises en œuvre conjointement par ALiS et les sous-concessionnaires nécessitent un retour d'expérience et une communication partagée entre les différents acteurs sous

l'impulsion du donneur d'ordre dans le souci constant d'un service client de qualité.

- Par ailleurs, un travail sur la mesure de satisfaction des usagers doit être maintenu dans le cadre d'une amélioration continue des prestations.
- Les aires de services et de repos représentent également un lieu de partage, de sensibilisation et de communication sur les thèmes environnementaux et sociétaux.

» Les fournisseurs

- La maîtrise des actions de durabilité de la part des fournisseurs d'ALiS est essentielle pour poursuivre une politique ESG ambitieuse au quotidien.
- Ceci nécessite de parler le même langage entre tous les acteurs de la chaîne de valeur d'ALiS.
- La sensibilisation des acteurs quelle qu'en soit la forme permet une prise de conscience partagée entre tous pour considérer les thématiques environnementales et sociales comme nécessaires et stratégiques dans la politique d'entreprise et la gestion des projets.
- Une attention particulière doit être observée dans la gestion des projets avec les fournisseurs pour faire des questions de durabilité en enjeu majeur de performance.
- ALiS en tant que donneur d'ordres se doit de renforcer ses niveaux d'exigence, de suivre et contrôler les actions menées en matière de durabilité pour améliorer sa performance ESG.

» Acteurs locaux, associations et monde institutionnel

Les actions environnementales et sociétales sont engagées à deux niveaux :

- Les actions concertées sur le plan global entre les différents acteurs nationaux avec une implication nécessaire du concédant ;

- Les actions propres à ALiS qui doit répondre à ses engagements contractuels.

Le concédant a des attentes fortes sur les aspects environnementaux et sociétaux. Il est donc important qu'ALiS soit proactif sur l'ensemble de ces enjeux.

- Aspects Environnementaux.

La décarbonation du secteur des transports est un enjeu majeur. Le cœur du sujet est positionné sur le scope 3 mais l'action ne peut qu'être commune aux différents acteurs car la modélisation et l'action à ce niveau restent aujourd'hui complexes.

La protection de la ressource en eau et la lutte contre les nuisances acoustiques sont des aspects pour lesquels de nombreuses actions ont déjà été engagées par les différents concessionnaires.

Il reste un enjeu commun important à développer et à améliorer : la sauvegarde de la biodiversité.

- Aspects Sociétaux.

Il est nécessaire de développer des offres spécifiques pour les usagers pour maintenir une bonne acceptabilité du péage.

Par ailleurs les actions sociétales, au même titre qu'environnementales, doivent contribuer à valoriser la position d'acteur économique majeur d'ALiS en tant que concessionnaire autoroutier. L'image de sécurité (sécurité routière notamment) et de qualité des infrastructures du réseau n'est plus à démontrer. En revanche, par des actions sociétales ciblées et alignées avec ses valeurs, ALiS se démarque et participe activement à une valorisation de son impact à travers un ancrage territorial fort.

ALiS se doit de jouer son rôle d'acteur majeur dans la vitalité économique des territoires traversés.



LA GESTION DES RISQUES



■ Systèmes de gestion des risques

Le conseil d'administration et le comité stratégique d'ALiS examinent régulièrement, en lien avec la stratégie qu'ils ont définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.

Dans sa gouvernance d'entreprise, ALiS a mis en place un comité des risques pour assurer une bonne gestion des risques et opportunités liés notamment aux informations en matière de durabilité.

Une cartographie des risques d'ALiS a été effectuée au premier semestre 2021. Cette cartographie fait désormais l'objet de revues et de mises à jour annuelles afin d'évaluer et d'améliorer les niveaux de risques. Elle couvre les 10 thématiques fonctionnelles de la société :

- Systèmes d'informations et péages ;
- Comptabilité ;
- Développement Durable ;
- Direction ;
- Maintenance ;
- Patrimoine ;
- Péage et PCE ;
- Recettes Gestion Péage ;
- Ressources Humaines ;
- Viabilité.

Elle a été élaborée en 2021 à l'aide d'une démarche collaborative.

Cette cartographie des risques a été réalisée selon la méthode d'évaluation décrite dans la norme ISO 31000 : 2018

Les facteurs de risques physiques dus au changement climatique ainsi que les risques réglementaires induits par les scénarios de transitions écologiques disponibles pour le secteur du transport ont été intégrés dans la démarche (Stratégie Nationale Bas-Carbone, Scénarios de transition ADEME, etc.).

La cartographie se veut un outil de management interne, permettant de « piloter par les risques » les activités et de partager des priorités d'action avec les équipes, mais également un outil de communication avec nos parties prenantes.

■ Méthode d'évaluation des risques

Chaque thématique de l'analyse des risques fait l'objet d'une présentation du contexte, des enjeux

et des faits marquants pour chaque période annuelle. La matrice des risques comporte les éléments suivants :

- Impact (coté de 1 à 4) : Mineur / Modéré / Fort / Majeur
- Fréquence (coté de 1 à 4) : Très peu probable / Assez peu probable / Probable / Très probable
- Types d'impact :
 - Financier
 - Service clients
 - Sécurité
 - Environnement / Biodiversité
 - Social
 - Gouvernance
 - Juridique
 - Organisationnel
 - Image
- Cotation du risque : Criticité = Impact x Fréquence
- Actions de maîtrise : elles sont également associées à chaque risque et revues lors de la mise à jour annuelle.

Mise à jour de la méthode en 2024 :

Cette analyse de risque fera l'objet d'une mise à jour en 2024 avec l'apparition de nouveaux critères nécessaires pour l'analyse de double matérialité :

- Impact réel ou potentiel
- Portée du risque (limitée ou étendue)
- Son caractère irrémédiable
- Le risque financier associé
- L'opportunité associé
- Les opportunités financières
- Le champ d'application concerné (ses propres opérations, la chaîne de valeur amont ou aval)
- L'horizon temporel

■ Incidences, risques et opportunités importants et leurs liens avec la stratégie et le modèle économique

Les 4 enjeux présentés précédemment constituent le socle partagé de notre politique RSE autour desquels vont s'articuler les objectifs de notre système de management responsable.

La prise en compte de ces enjeux se traduit par une analyse des impacts, des risques et des opportunités

sur les 3 piliers ESG, la détermination de notre matrice de matérialité et la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux portant sur 14 engagements relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, impliquant l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes.

Cette démarche s'inscrit naturellement et obligatoirement dans la prise en compte et le respect des exigences légales et réglementaires applicables. Elle se doit d'offrir une transparence réelle non seulement sur nos actions ESG mais aussi sur la réalité de notre performance ESG.

■ Identification et évaluation des Impacts, Risques et Opportunités

ALiS a réalisé une analyse complète des risques et opportunités dans les domaines Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance conditionnant sa résilience économique et sa capacité à répondre aux enjeux de transformation affectant, aujourd'hui et demain, le secteur du transport.

Ce travail a été mené sur l'intégralité de son périmètre en impliquant l'ensemble des services internes de l'entreprise.

Une analyse spécifique des risques climatiques a été menée en distinguant les risques physiques et les risques de transition à travers une étude de résilience climatique :

- **Les risques physiques** : La capacité d'adaptation de l'infrastructure aux impacts physiques du changement climatique
- **Les risques de transition** : La capacité d'adaptation de l'entreprise qui porte l'infrastructure aux scénarios de transitions socio-économiques qui vont être mis en œuvre en amont ou en réaction aux changements climatiques.

■ L'impact des risques physiques

La situation géographique d'ALiS devrait lui offrir une protection importante face à un large ensemble de phénomènes résultant du changement climatique, et ce à court comme à moyen terme.

Même si les évolutions climatiques potentielles impacteront la zone et nécessiteront des plans d'adaptation et d'investissements spécifiques, les conditions climatiques devraient rester dans un cadre ne nécessitant pas des changements profonds dans les modes de vie et dans leur prise en compte générale (hors phénomènes extrêmes).

De même, les investissements nécessaires devraient rester relativement limités et s'intégrer assez naturellement dans les évolutions réglementaires en cours de définition aux niveaux français et européen. Ces adaptations pourront constituer des arguments à faire valoir en cas de renégociation du contrat de concession avec l'Etat Français.

Quelques risques nouveaux pourraient néanmoins

apparaître (incendies par exemple) ou se renforcer (inondations, etc.) mais là aussi à des échelles qui devraient permettre de maintenir une exploitation quotidienne sûre, sans plan d'adaptation massif.

L'augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes, difficile à prévoir, reste le point de vigilance le plus important. Il doit conduire ALiS à maintenir une grande souplesse dans ses capacités d'action, même s'il s'agit de phénomènes massifs dont l'impact ira bien au-delà de la seule infrastructure de l'A28.

■ L'impact des risques de transition

L'ensemble des scénarios de transition fait peser une pression importante sur le secteur des transports, notamment pour atteindre la neutralité carbone. Sa décarbonation devrait passer en priorité par une évolution des modes de propulsion et une amélioration de la performance énergétique des véhicules (poids, optimisation de puissance, etc.). L'impact serait néanmoins réel sur les infrastructures de recharge (électrique, H2 et biogaz notamment).

L'évolution du trafic attendu est un item qui varie fortement selon les scénarios. De +30% à -400%, les différents scénarios présentent des chiffres diamétralement opposés. Ces hypothèses nationales sont également très difficiles à extrapoler à un niveau local :

- L'augmentation des températures pourraient revoir l'organisation des flux touristiques au profit de la Bretagne et de la Normandie vs le Sud-Est de la France ;
- La diminution envisageable de la vitesse sur autoroute pourrait rendre ce réseau moins attractif mais l'état du réseau routier secondaire, confronté à un sous-investissement, pourrait compenser ce facteur vitesse ;
- L'évolution actuelle des modes de travail et la montée en charge du télétravail pourraient conduire à des trajets moins fréquents mais plus longs, entre la Province et Paris, au profit du réseau autoroutier ;
- La relocalisation de l'industrie, si elle se confirme, pourrait également impacter les volumes de PL, PL pouvant être plus lourds demain car mieux optimisés ;
- La volonté de report modal pourrait également renforcer l'offre de bus interurbains pour les destinations non ou mal desservies par le train.

ALiS sera enfin confrontée à l'ensemble des mesures touchant les entreprises : efficacité énergétique des bâtiments, hausse des prix du carbone, transition de la flotte de véhicules, intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique, captation carbone sur les espaces artificialisés, etc.

MATERIALITÉ



En 2023, ALiS a réalisé une première évaluation de la double matérialité sur la base des principes et des exigences formulés dans l'ESRS afin de préparer la conformité à la CSRD. Les principales thématiques et leurs impacts sont présentés ci-dessous. Cette matrice de double matérialité sera revue en 2024 pour affiner l'évaluation des impacts financiers.

ESRS	Thématique ESRS	Matérialité d'impact	Matérialité financière	Lien avec les engagements ESG d'ALiS	Détail des engagements
E1	Changement climatique	Oui	Oui	Réduction de nos émissions de GES	Lutter contre le dérèglement climatique en limitant nos émissions de GES et en améliorant la résilience de nos infrastructures. Favoriser les solutions de mobilité bas-carbone.
				Efficacité énergétique	Contrôler et maîtriser nos consommations d'énergie en améliorant l'efficacité énergétique de nos installations et en déployant des solutions d'énergies renouvelables.
E2	Pollution	Oui	Oui	Pollution	Contrôler et mesurer la préservation de la biodiversité.
E3	Ressources aquatiques et marines	Oui	Oui	Ressources en eau	Contrôler et optimiser nos consommations d'eau potable.
E4	Biodiversité et écosystèmes	Oui	Oui	Préservation de la biodiversité	Contrôler et mesurer la préservation de la biodiversité.
E5	Économie circulaire	Oui	Oui	Économie circulaire	Être proactif dans le domaine de l'économie circulaire par une gestion efficace de nos déchets et l'élaboration d'une politique achats responsables.

ESRS	Thématique ESRS	Matérialité d'impact	Matérialité financière	Lien avec les engagements ESG d'ALiS	Détail des engagements
G1	Conduite des affaires	Oui	Oui	Gouvernance RSE	Renforcer notre direction RSE et promouvoir nos principes fondamentaux auprès de nos parties prenantes

ESRS	Thématique ESRS	Matérialité d'impact	Matérialité financière	Lien avec les engagements ESG d'ALiS	Détail des engagements
S1	Effectif de l'entreprise	Oui	Oui	Santé et Sécurité	Assurer la santé et la sécurité de tous les acteurs impliqués dans nos activités.
				Développement des compétences	Renforcer nos actions de développement des compétences pour tous nos collaborateurs sur les métiers, la sécurité, les enjeux climatiques, la qualité de vie au travail et la formation pour les contrats de professionnalisation.
				Diversité, Equité, Inclusion	Agir en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion et lutter contre les discriminations.
S2	Travailleurs de la chaîne de valeur	Oui	Oui	Santé et Sécurité	Assurer la santé et la sécurité de tous les acteurs impliqués dans nos activités.
				Développement des compétences	Renforcer nos actions de développement des compétences pour tous nos collaborateurs sur les métiers, la sécurité, les enjeux climatiques, la qualité de vie au travail et la formation pour les contrats de professionnalisation.
				Diversité, Equité, Inclusion	Agir en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion et lutter contre les discriminations.
S3	Communautés touchées	Non	Non	-	-
S4	Consommateurs et utilisateurs finaux	Oui	Oui	Santé et Sécurité	Assurer la santé et la sécurité de tous les acteurs impliqués dans nos activités

NOTRE POLITIQUE GOUVERNANCE

Notre politique de gouvernance repose sur les principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité. La direction et les collaborateurs d'ALiS s'engagent à agir de manière éthique dans toutes leurs activités.

La gouvernance d'ALiS, en établissant un équilibre adéquat entre l'esprit d'entreprise et son contrôle, doit permettre de fixer les objectifs de la société et les moyens de les atteindre au regard de ses valeurs et ses missions.

Nous avons également adopté des politiques et des procédures rigoureuses pour prévenir la corruption et le conflit d'intérêts. Nous avons instauré des mécanismes de contrôles internes pour assurer la qualité de l'information financière et minimiser les risques opérationnels.

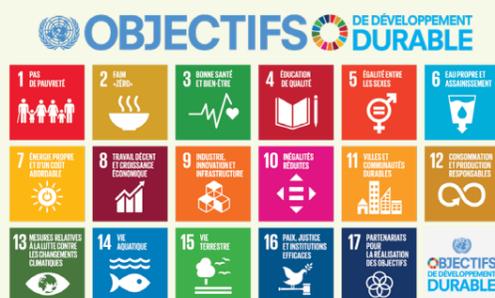
Nous nous engageons à intégrer les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance dans toutes nos activités et à rendre compte de nos progrès de manière transparente.

■ Les Objectifs de Développement Durable

Après une première phase d'échange avec nos parties prenantes (sous-concessionnaires, fournisseurs, clients, collectivités locales, monde institutionnel, ONG, acteurs économiques locaux, etc.), nous avons mis en place depuis 2021 une politique RSE volontaire et structurée, prenant en compte les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies, pour faire d'ALiS une entreprise conjuguant performance économique et performance durable.

■ Le pacte mondial des Nations Unies

Depuis 2021, ALiS est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Pacte mondial des Nations Unies et de ses Dix principes autour des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



ALiS porte la performance globale de son infrastructure aux meilleurs standards environnementaux et sociétaux, en prenant toute sa part dans la chaîne de la mobilité décarbonée, la lutte contre le changement climatique, et la préservation de la Biodiversité.

Étant donné son activité et sa taille, ALiS, conscient de son impact, se concentre sur 6 Objectifs de Développement Durable à suivre et mesurer plus particulièrement.

NOS ENGAGEMENTS



1. Gouvernance RSE

Renforcer notre direction RSE et promouvoir nos principes fondamentaux auprès de nos parties prenantes.



2. Cybersécurité

Améliorer notre résilience en lançant un grand programme de modernisation de notre infrastructure des Systèmes d'Information.



3. Management des risques ESG

Poursuivre la revue de nos risques ESG en développant nos actions de maîtrise et en prenant en compte l'étude de résilience sur les risques physiques et les risques de transition.



4. Achats Responsables

Elaborer notre politique d'achats responsables auprès de tous nos fournisseurs et sensibiliser les collaborateurs concernés.

GOVERNANCE RSE

■ Une direction RSE

ALiS s'est engagée dans une politique volontariste de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Depuis 3 ans, un chemin important a été parcouru, reconnu aussi bien localement que par des évaluations internationales.

La création d'une Direction dédiée aux sujets RSE/ESG permet d'affirmer encore davantage l'ambition d'ALiS dans ce domaine. Ainsi, le service transverse «RSE et Communication» est devenu une Direction à part entière le 1er juin 2023, afin de prendre en compte les enjeux croissants dans ces domaines tels que la mobilité durable, la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, etc., et de conférer aux thèmes RSE/ESG la place prépondérante que nous leur accordons.

La Direction RSE nouvellement créée regroupe les activités qui étaient auparavant gérées par ce service transverse :

- **Les actions RSE** (partenariats, bilan carbone, actions auprès des salariés, reportings ESG, ...);
- Les thématiques **Qualité & Environnement** ;
- **La Sécurité** ;
- **La Communication interne et externe.**

Par ailleurs, un nouvel axe de progrès identifié au sein de l'entreprise sera prochainement intégré à cette Direction : la politique Client & Services (dont la gestion des sous- concessionnaires) qui reste à construire.

Aux côtés des 3 autres Directions, cette nouvelle Direction RSE constitue ainsi un pilier essentiel supplémentaire de l'entreprise.

■ ECOVADIS GOLD

ALiS a reçu la Médaille d'Or ECOVADIS pour son engagement en matière de durabilité et de responsabilité sociale !

Avec un score de 78/100, passant ainsi cette année d'une médaille d'argent à une médaille d'or, nous avons démontré notre engagement envers un avenir plus durable et responsable.



■ Dialogue social

La richesse du dialogue social au sein de l'entreprise s'est traduite notamment par la signature de cinq accords d'entreprise en 2023 :

- Négociation Obligatoire d'Entreprise (NOE), le 17/01/2023 ;
- Avenant n°1 à l'accord collectif portant sur le dialogue social au sein de l'Unité Économique et Sociale (UES) ALiS, le 24/01/2023 ;
- Avenant n°2 à l'accord collectif portant sur le dialogue social au sein de l'UES ALiS, le 03/03/2023 ;
- Avenant n°1 à l'accord de participation des salariés aux résultats des entreprises de l'UES ALiS, le 15/06/2023 ;
- Accord collectif relatif au versement d'une prime de partage de la valeur au titre de l'année 2023, le 04/12/2023.

■ GRESB

ALiS : Leader européen du secteur !

Notre entreprise se hisse à la première place, avec une note globale de 100/100, dans la catégorie «Réseau autoroutier | Maintenance et exploitation | Europe».

Cet excellent résultat est le fruit d'un engagement fort et continu qui souligne notre progression sur des critères essentiels tels que la gestion de l'eau, le management des risques et les émissions de gaz à effet de serre.

Cette performance vient mettre en lumière nos efforts pour intégrer les thématiques de la RSE dans toutes les activités de notre entreprise.



GRESB Rating
★★★★★

MANAGEMENT DES RISQUES ESG

■ Piloter les risques ESG

Dans sa gouvernance d'entreprise, ALiS a mis en place un comité des risques pour assurer une bonne gestion des risques et opportunités liés notamment aux informations en matière de durabilité.

Dans le cadre des 2 instances de suivi (comité des risques management et comité des risques administrateurs), une mise à jour de notre cartographie des risques a été réalisée.

Cette mise à jour nous permet d'évaluer et d'améliorer les niveaux de nos risques. Cette démarche de cartographie puis de revue de nos risques est également étendue aux opportunités.

Une analyse spécifique des risques climatiques a également été menée en distinguant les risques physiques et les risques de transition à travers une étude de résilience climatique.

■ Plan de Continuité d'Activité

Afin de permettre à ALiS de maintenir ses fonctions critiques et de continuer à opérer, même en cas de perturbations majeures, telles que des catastrophes naturelles, des cyberattaques, des pannes de courant, ou des pandémies, un Plan de Continuité d'Activité a été rédigé.

Celui-ci nous a permis de :

- **Identifier nos processus essentiels et élaborer des stratégies** pour limiter l'impact des interruptions, garantissant ainsi une reprise rapide et efficace des activités ;
- **Protéger les intérêts de nos parties prenantes** (clients, employés, fournisseurs, etc.) en leur assurant une continuité des services et des opérations ;
- **Préserver la réputation** et donc l'image d'ALiS en cas d'événements ;
- **Réduire le risque de pertes financières** en réduisant le temps d'inactivité et en garantissant une reprise rapide des activités critiques ;
- **Améliorer la résilience organisationnelle** en identifiant les vulnérabilités et en élaborant des stratégies de réponse, ALiS devient plus résiliente et mieux préparée à faire face aux imprévus.
- **Optimiser nos processus internes** en élaborant une analyse détaillée des opérations de l'entreprise, ce qui a pu révéler des inefficacités et des opportunités d'amélioration.

CYBERSÉCURITÉ

■ Lancement du projet MISI

Ce projet de Modernisation de l'Infrastructure des Systèmes d'Information repose sur 4 axes fondamentaux :

- **Protéger**, avec une meilleure gestion :
 - De l'obsolescence matérielle ;
 - De l'analyse des flux ;
 - Des accès aux ressources.
- **Optimiser** : accès sécurisé à toutes les ressources des réseaux, suppression des comportements "à risque", interconnexion sécurisée des réseaux et une vision complète des événements impactant le système informatique ;
- **Détecter** : supervision du système informatique ;
- **Maintenir et reconstruire** : assurer une haute disponibilité de l'infrastructure informatique.

■ Sensibiliser à la cybersécurité

Des sensibilisations à la cybersécurité ont été animées pour toutes les équipes ALiS concernées. Les objectifs étaient d'identifier les différentes formes de phishing et d'attaques, de comprendre les enjeux et les conséquences d'une éventuelle contamination et, enfin, d'appliquer les bonnes pratiques et mesures de prévention au quotidien.

ACHATS RESPONSABLES

■ Charte Achats Responsables

Préparation d'une charte achat responsable comprenant une formation des équipes afin de les sensibiliser à l'économie circulaire.



NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La protection de l'environnement s'inscrit de façon naturelle dans notre démarche de développement durable. En 2023, ALiS a ainsi formalisé son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité en élaborant sa stratégie Biodiversité, en poursuivant ses efforts sur la décarbonation et en renouvelant son autorisation environnementale en vigueur depuis la mise en service de l'autoroute et qui est arrivée à échéance en 2023.

Dans le cadre de ce renouvellement, ALiS a réalisé en 2021 un dossier Bilan Environnemental de l'exploitation de l'autoroute. Ce dossier très conséquent reprend toutes les thématiques environnementales et dresse le constat des 16 années d'exploitation. Il permet également d'évaluer et remettre à niveau tous les suivis environnementaux indispensables à la bonne gestion de notre infrastructure. Cette étape administrative de renouvellement d'autorisation environnementale obtenue le 15 mars 2023, constitue pour ALiS une opportunité majeure d'affirmer son engagement dans les domaines de la préservation de la biodiversité ou de la protection de la ressource en eau.

Nous poursuivons aujourd'hui nos efforts par la mise en œuvre d'une vision ambitieuse qui nous guidera vers un avenir bas carbone jusqu'en 2050, en nous engageant à atteindre zéro émission nette, en y associant un plan stratégique de sauvegarde de la biodiversité et des engagements partagés par tous nos collaborateurs et nos parties prenantes.



■ Une stratégie bas-carbone

Notre ambition pour les prochaines années est claire : réduire notre empreinte carbone et contribuer activement à la transition vers une route décarbonée. Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs actions fondamentales que nous avons déjà engagées telles que l'utilisation d'énergies renouvelables, l'implication dans l'économie circulaire, l'investissement dans des infrastructures durables, la promotion de modes de transport décarbonés, l'implication de l'ensemble de nos collaborateurs, la participation de tous nos partenaires stratégiques dans la co-construction de solutions mais aussi la compensation de nos émissions qui ne peuvent pas être évitées à travers des programmes de captation du carbone.

En adoptant cette trajectoire bas carbone, nous nous engageons donc à réduire progressivement nos émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

■ Une stratégie biodiversité

L'autre défi majeur de notre politique environnementale concerne la sauvegarde de la biodiversité. Nous reconnaissons l'importance cruciale de préserver et de restaurer les écosystèmes autour de notre infrastructure. Ainsi, nous engageons un plan stratégique en collaboration avec nos parties prenantes pour intégrer la sauvegarde de la biodiversité au cœur de nos activités : **fédérer autour de la protection et la gestion durable de la biodiversité en misant sur la formation et la sensibilisation, la préservation des habitats naturels et la restauration des écosystèmes locaux, la lutte contre le changement climatique et contre toutes les formes de pollutions.**

NOS ENGAGEMENTS



1. Réduction de nos émissions de GES

Lutter contre le dérèglement climatique en limitant nos émissions de GES et en améliorant la résilience de nos infrastructures. Favoriser les solutions de mobilité bas-carbone



2. Préservation de la biodiversité

Contrôler et mesurer la préservation de la biodiversité



3. Economie Circulaire

Être proactif dans le domaine de l'économie circulaire par une gestion efficace de nos déchets et l'élaboration d'une politique achats responsables.



4. Efficacité énergétique

Contrôler et maîtriser nos consommations d'énergie en améliorant l'efficacité énergétique de nos installations et en déployant des solutions d'énergies renouvelables



5. Ressources en eau

Contrôler et optimiser nos consommations d'eau potable

STRATEGIE BAS-CARBONE

L'ambition d'ALiS pour les prochaines années est claire :

Réduire notre empreinte carbone et contribuer activement à la transition vers une route décarbonée.

Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs actions fondamentales que nous avons déjà engagées telles que l'utilisation d'énergies renouvelables, l'implication dans l'économie circulaire, l'investissement dans des infrastructures durables, la promotion de modes de transport décarbonés,

l'implication de l'ensemble de nos collaborateurs, la participation de tous nos partenaires stratégiques dans la co-construction de solutions mais aussi la compensation de nos émissions qui ne peuvent pas être évitées à travers des programmes de captation du carbone.

En adoptant cette trajectoire bas carbone, nous nous engageons à réduire progressivement nos émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

Changement de périmètre et mise à jour de nos objectifs

À la suite du changement de périmètre de nos activités et à l'internalisation complète de l'exploitation de l'autoroute, ALiS a souhaité mettre à jour ses objectifs chiffrés de décarbonation, respectant en cela les recommandations et bonnes pratiques du GHG Protocol et du SBTi.

Les objectifs de réduction d'ALiS restent ainsi compatibles avec la science et avec l'objectif mondial de maintenir la hausse des températures à +1,5°C conformément aux Accords de Paris.

Pour cela, ALiS a reconstruit son bilan carbone (méthodologie GHG Protocol) de son année de référence (2021) en fonction du nouveau périmètre :

- Réévaluation du Scope 3, en supprimant les émissions dues à la sous-traitance d'exploitation et en prenant en compte la moyenne des travaux réalisés (poste investissement) ;

- Réintégration des émissions équivalentes à la mission remplie sur le Scope 1 (essentiellement le carburant des véhicules d'exploitation réintégré en année pleine) et le Scope 2 (périmètre complet des bâtiments d'exploitation, en année pleine).

ALiS a ainsi pu confirmer et renforcer sa démarche de neutralité carbone, en l'alignant sur la Science (SBTi) et s'engage ainsi :

	Objectif 2025	Objectif 2030	Objectif Net Zero
Scope 1	- 22%	- 42%	2050
Scope 2	- 20%	- 42%	2035
Scope 3	- 10% ¹	- 25% ²	2050*

1 : hors trafic

2 : compensation de 10% supplémentaires

* en alignement avec les évolutions de réglementations françaises et européennes sur la mobilité durable (l'usage de l'autoroute par nos clients ayant un fort impact carbone sur nos émissions indirectes).

Evolution de notre bilan carbone

	Bilan carbone 2021 Reconstitué	Bilan carbone 2022 (GHG Protocol)	Bilan carbone 2023 (GHG Protocol)	Ecart 2023 vs 2021
Scope 1	498 tCO ₂ e	458 tCO ₂ e	359 tCO ₂ e	-27,9%
Scope 2	28 tCO ₂ e	29 tCO ₂ e	26,5 tCO ₂ e	-5,5%
Scope 3	130 861 tCO ₂ e	136 532 tCO ₂ e	154 863 tCO ₂ e	+17,9%
TOTAL GES	131 387 tCO ₂ e	137 020 tCO ₂ e	155 249 tCO ₂ e	+18,2%

Les principales initiatives de la période 2023-2025

ALiS a ainsi lancé ou s'apprête à lancer tout un ensemble d'actions pour réduire significativement ses émissions d'ici à 2025, présentera chaque année les résultats des actions menées et mettra à jour, de manière publique, sa trajectoire bas-carbone.



Bâtiments

- **Travaux d'efficacité énergétique des bâtiments.** En 2023, un audit énergétique de nos bâtiments a été réalisé dans le but d'améliorer nos performances.
- **Changement de la chaudière au fioul** du centre d'exploitation ;
- **Arrêts et dépose de certaines climatisations**, évolution des températures de chauffage et de climatisation (bureaux, datacenters, etc.) ; passage à l'éclairage LEDs partout où cela est possible ;
- **Réduction des déchets et amélioration de leur recyclage.**



Parties prenantes

- **Lancement d'une démarche d'achats responsables** pour embarquer les sous-traitants et principaux fournisseurs ;
- Dialogue renforcé avec les sous-concessionnaires ;
- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux enjeux du climat.



Véhicules

- **Formations Eco-conduite** pour l'ensemble des collaborateurs : pour encourager une conduite écologique et toujours plus responsable, des formations à l'écoconduite ont été dispensées à l'ensemble des salariés avec pour objectif de les sensibiliser aux risques routiers ainsi qu'à l'impact environnemental de l'utilisation de leur véhicule ;
- **Passage à des véhicules électriques pour les véhicules de fonction et évolution des motorisations pour les véhicules de service.** Ainsi en 2023, une baisse de 16% de CO2 comparé à 2022 a pu être réalisée en électrifiant le parc des véhicules de service et les équipements d'entretien des espaces verts.
- **Lancement d'une plateforme de covoiturage** à destination des collaborateurs.



Énergie

- Passage à du matériel électrique pour la gestion des espaces verts ;
- **Lancement de plusieurs chantiers d'installation de centrales photovoltaïques en toiture et en ombrière sur les sites ALiS.**

STRATEGIE BIODIVERSITÉ

Pour fournir un cadre d'actions, renforcer notre responsabilisation, sensibiliser et mobiliser nos parties prenantes, ALiS a formalisé son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité en élaborant une stratégie biodiversité.

Celle-ci reprend les différents engagements pris par ALiS au titre de notre politique RSE ainsi que notre plan d'action déposé et validé auprès d'Entreprises Engagées pour la Nature.

Notre stratégie est décomposée en 4 piliers :

4 piliers pour soutenir notre stratégie



Former et Sensibiliser à la protection et gestion durable de la biodiversité.



Lutter contre le changement climatique et réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre.

Préserver les Habitats naturels et restaurer les écosystèmes locaux.



Lutter contre toutes les pollutions et favoriser l'économie circulaire.



Engagé pour la nature

Dès 2022, ALiS a franchi une première étape en signant les 10 principes communs du programme « Entreprises engagées pour la nature ». Ce programme de l'Office Français de la Biodiversité nous permet d'apprendre à mieux connaître nos dépendances et nos impacts sur la biodiversité pour définir un plan d'actions bénéfique pour l'entreprise, nos fournisseurs, nos salariés et notre territoire.

En 2023, ALiS a formalisé, déposé et validé son plan d'actions auprès d'Entreprises Engagées pour la Nature.

Le plan d'actions sera suivi directement par le Directeur Général d'ALiS, Antoine TREBOZ assisté de Camille MASSU (Directrice RSE et communication) et des différents sponsors des projets thématiques.

- **Sensibiliser** d'ici 2024 l'ensemble de nos parties prenantes locales, nos fournisseurs et les acteurs institutionnels locaux à la protection et à la gestion durable de la biodiversité dans le cadre des activités d'ALiS ;
- **Réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre** d'ici fin 2025 : réduire nos émissions de 18% pour les scopes 1 et 2, et de 10% pour le scope 3 ; auto-consommer nos énergies renouvelables à hauteur de 20% de la consommation totale d'énergie ;
- **Préserver 35% des habitats naturels** existants et restaurer ou créer une mare par an d'ici 2025 ;
- **Minimiser l'impact des déchets** de nos clients en mettant en place le tri sur 100% de nos aires à échéance 2024 ;
- **Réduire nos déchets** de 30% d'ici 2025 ;
- **Former et sensibiliser** 100% des collaborateurs ALiS d'ici 2025.

■ Hôtel à insectes



Des hôtels à insectes, conçus par un collaborateur, ont été installés sur nos aires de repos et nos sites pour favoriser la biodiversité, la pollinisation des plantes, le contrôle naturel des ravageurs, tout autant que l'éducation du public et l'amélioration esthétique de ces espaces. Cette initiative s'inscrit dans notre approche de développement durable et de préservation de l'environnement.



■ Nichoirs à mésanges



Pour lutter contre des chenilles processionnaires du pin, espèce nuisible et invasive, de façon naturelle mais aussi participer à la protection des mésanges en voie de disparition, nous avons installé des nichoirs à mésanges, fabriqués par un salarié, sur l'aire des Sources de l'Orne.



i



De race très ancienne, l'abeille noire, dite aussi Apis mellifera mellifera ou encore Apis mellifera mellifica, est d'origine africaine. Elle serait arrivée en Europe, en passant par le détroit de Gibraltar. Aujourd'hui, c'est la race la plus populaire en France, avec une diversité biologique remarquable.



■ Partenariat avec l'ANBDD



Afin de sensibiliser les équipes du service Viabilité à l'importance de préserver la biodiversité et ainsi participer à la protection des écosystèmes, elles ont été formées aux techniques de fauche tardive et raisonnée par l'Agence Normande pour la Biodiversité et le Développement Durable (ANBDD).

De même, des plans de tonte et de fauchage ont été élaborés et validés par l'ANBDD pour 100% de nos espaces verts.



■ Protéger l'abeille noire



Afin de contribuer à la préservation de l'environnement, d'offrir à chaque collaborateur des pots de miel et également d'acquérir une nouvelle compétence pour un salarié, ALiS s'est doté de 4 ruches installées au centre d'exploitation et a formé 1 collaborateur aux techniques d'apiculture.

De plus, afin de contribuer à protéger et diffuser l'abeille noire aujourd'hui menacée de disparition, 7 ruches d'abeilles noires ont été installées sur des terrains aux abords de bassins dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'Etude Technique Apicole de l'abeille noire de l'Orne.

■ Lutter contre toutes les pollutions...



Pour traiter des situations incluant de petites quantités de produits polluants et limiter la propagation de quantités plus conséquentes avant l'arrivée de prestataires spécialisés, ALiS a équipé les véhicules d'intervention de kits anti-pollution et formé les collaborateurs à l'utilisation de ces derniers.



■ ...et favoriser l'économie circulaire



Auparavant, les matériels informatiques (ordinateurs et téléphones) étaient renouvelés tous les 2 ans.

En 2023, nous avons fait le choix de renouveler le matériel uniquement lorsqu'il est devenu obsolète pour des raisons de sécurité ou non fonctionnel.



De plus, désormais, chaque matériel informatique est acheté reconditionné auprès d'une entreprise locale dénommée «YES YES».

Adopter une approche zéro déchets



Réduire



Réutiliser

■ Tri des déchets



Afin de réduire nos déchets, de multiples actions ont été mises en place, telles que le remplacement des essuie-tout jetables par des torchons lavables, ou encore le remplacement du savon liquide avec emballage par l'installation de râpes à savon reconditionnées permettant également de développer l'économie locale.

Les poubelles des bureaux des sites ALiS ont été supprimées pour être remplacées par des bacs collectifs de tri en partenariat avec l'entreprise ELISE qui est agréementée Entreprise d'Insertion en contribuant à l'emploi de personnes handicapées. Ainsi, nous combinons un double objectif environnemental et social / sociétal.



Des cendriers ont été installés sur les aires de services et sur les sites, avec la société TCHAO MEGOT qui **recycle les mégots de cigarettes** pour fabriquer de l'isolant et des vêtements.



Les ordinateurs obsolètes d'un point de vue sécurité informatique sont systématiquement offerts à des écoles de la ville de Bernay (27) dans le cadre d'un partenariat pour lutter contre la fracture numérique.

■ Nous le faisons également

Ne pas recourir à l'utilisation de vaisselle jetable, acheter des savons bio auprès d'une savonnerie artisanale située à 10 km de notre centre d'exploitation, ...

■ Sensibiliser nos partenaires



Le 26 septembre 2023, ALiS a organisé son 1er événement dédié à la RSE APIDAY au centre d'exploitation.

Cette journée, organisée pendant la semaine européenne du développement durable, avait pour objectif de sensibiliser nos partenaires à l'importance de la RSE et à explorer des moyens de travailler ensemble pour promouvoir des pratiques durables.

Au cours de cette journée, des ateliers pratiques et des activités animées par des experts en RSE sur les thèmes de l'éco-responsabilité, la biodiversité, la gestion des déchets, les énergies renouvelables, la responsabilité sociale, et bien d'autres encore ont été proposés aux nombreux participants.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le 27 mars 2023, l'Ambassadeur de la sobriété énergétique d'ALiS a participé à la réunion "sobriété énergétique" au ministère de la transition Écologique, en présence de 2 ministres et avec les 50 principaux représentants des sociétés de transport en France.

Pour conduire à bien sa mission, un plan d'action de sobriété énergétique a été élaboré avec le double

objectif de réduire la consommation d'énergie et les coûts énergétiques associés, tout en améliorant l'empreinte environnementale d'ALiS. Cela se traduit par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la promotion d'une utilisation plus efficace des ressources énergétiques.



Team for the Planet

Pour démontrer l'engagement d'ALiS dans la lutte contre le changement climatique et valoriser les initiatives environnementales, chaque collaborateur d'ALiS s'est vu offrir des actions souscrites auprès de Team for the Planet. Cette initiative renforce notre culture d'entreprise axée sur la responsabilité sociale et environnementale.

RESSOURCES EN EAU

Afin de limiter nos consommations d'eau potable et d'être autonome sur ce point, des mousseurs économiques ont été installés sur l'intégralité des robinets.

De plus, une cuve de récupération d'eau pluviale de 120m³ a été installée au centre d'exploitation. Cette eau est utilisée pour laver les véhicules d'exploitation et les gares de péage, mais aussi pour fabriquer la saumure en période de viabilité hivernale.



NOTRE POLITIQUE SOCIALE ET SOCIÉTALE

Partie intégrante de notre projet d'entreprise et donc de notre politique RSE, notre politique sociale et sociétale concerne à la fois la prise en compte du bien-être de l'ensemble de nos collaborateurs et notre position d'acteur économique au sein de la communauté normande.

Nos différentes actions engagées en faveur de cette politique assurent une plus grande efficacité organisationnelle. Elles nous permettent de conjuguer performance économique et épanouissement individuel et collectif dans nos missions quotidiennes au service de nos clients.

Nos engagements se traduisent par **un renforcement de notre politique sécurité**, des actions fortes et concrètes en faveur de **l'égalité des chances, de la diversité et de l'inclusion** pour faire d'ALiS un acteur de premier plan socialement engagée au cœur de la Normandie.

L'un des aspects importants de la RSE est le **respect des droits humains**. ALiS, en tant que **signataire du Pacte mondial des Nations Unies** s'assure que ses activités n'empiètent pas sur les droits fondamentaux des individus et des communautés.

Le respect des droits humains est une question fondamentale pour ALiS. Les droits humains incluent entre autres des droits tels que la liberté d'expression et d'association, la non-discrimination, les conditions de travail saines et sûres, la liberté syndicale, la protection contre l'exploitation et la violence.

ALiS, comme toute entreprise, a la responsabilité de respecter et faire respecter ces droits dans toutes ses activités et auprès de l'ensemble de ses partenaires en tant concessionnaire et gestionnaire autoroutier.

L'engagement d'ALiS au respect des droits humains se traduit par la mise en œuvre de ses différentes politiques environnementales, sociales, sociétales et de gouvernance.

Ces politiques, pilotées au plus haut niveau de l'entreprise, impliquent l'ensemble des collaborateurs et des managers d'ALiS à travers leurs actions RSE, traduisant notre capacité à respecter nos engagements vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.



NOS ENGAGEMENTS



1. Santé et Sécurité

Assurer la santé et la sécurité de tous les acteurs impliqués dans nos activités



2. Développement des compétences

Renforcer nos actions de développement des compétences pour tous nos collaborateurs sur les métiers, la sécurité, les enjeux climatiques, la qualité de vie au travail et la formation pour les contrats de professionnalisation.



3. Ancrage territorial

Poursuivre et accélérer nos actions de soutien en faveur de nos partenariats locaux, dans les domaines participant à l'attractivité du territoire et la préservation de l'environnement.



4. Diversité, Équité, Inclusion

Agir en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion et lutter contre les discriminations



5. Partager nos engagements

Engager des échanges réguliers avec nos parties prenantes sur les thématiques de durabilité



Renforcer notre politique sécurité

ALiS a confié en février 2023 une mission au cabinet À Bon Port, spécialisé dans la **prise en compte des Facteurs Humains** (compétences non techniques) dans l'organisation, pour auditer l'entreprise 1 an et demi après l'internalisation de l'exploitation.

L'objectif était d'identifier les points d'appui et les axes de progrès pour se donner une feuille de route afin de continuer à améliorer le management de la prévention des risques.

17 entretiens et 2 visites terrain ont été menés dans le but d'identifier les forces et faiblesses présentes à chacune des strates définies dans le modèle de J. Reason (organisation, management, environnement technique et psychologique, activité de production).

Les conclusions montrent un bon niveau de maîtrise compte tenu de la jeunesse de notre organisation et identifient notamment un besoin de communication sur les missions de chaque service pour augmenter la coopération, ainsi que la nécessité de faciliter la remontée d'informations. Une restitution a été faite à l'ensemble du personnel lors de la journée sécurité du 21 juin 2024.

Prévenir les risques professionnels

Un Assistant en Prévention des Risques Professionnels (APRP) a été nommé par la direction d'ALiS après consultation des membres du CSE. Il travaille en collaboration avec l'encadrement d'ALiS et les Instances Représentatives du Personnel. Ses principales missions consistent à :

- Participer à l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des salariés, y compris dans le choix des équipements de travail, la mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- Participer à la prévention des risques notamment concernant la pénibilité ;
- Contribuer au déploiement des plans d'action découlant de la démarche de prévention des risques établis ;
- S'assurer que les actions de formation à la sécurité ont été déployées dans la société et sont conformes aux besoins et attentes.

Informier sur les situations dangereuses

Un système de remontées d'événements liés à la sécurité et à l'environnement a été déployé sur l'ensemble des sites et dans tous les véhicules afin que les collaborateurs ou les sous-traitants puissent remonter simplement des situations dangereuses ou des presque-accidents en utilisant un flash code.

Dispositif d'alerte du travailleur isolé

ALiS a équipé ses collaborateurs de dispositifs d'alerte pour le travail isolé pour garantir leur sécurité et leur bien-être, en conformité avec les réglementations en vigueur, et réduire les risques d'accidents.



Prévenir les troubles musculo-squelettiques

Lors du trophée DéNeige 2023, les agents viabilité ont pu bénéficier d'ateliers de massages assis et de séances de shiatsu avec le double objectif de proposer détente et bien-être et de soulager les tensions physiques pour réduire les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS) liés à une posture de travail.



Journée sécurité

Le 21 juin 2023, une journée sécurité en partenariat avec la médecine du travail de l'Orne (61) a rassemblé les équipes ALiS. Les objectifs de cet échange :

- Prévenir des risques professionnels ;
- Sensibiliser aux dangers des environnements de travail et aux bonnes pratiques à adopter pour éviter les accidents ;
- Promouvoir la santé et le bien-être de nos salariés ;
- Renforcer notre culture sécurité.

Après avoir réalisé une étude ergonomique des postes de travail des salariés, la médecine du travail de l'Orne (MIST61) a animé des ateliers lors du barbecue annuel dédié à la Sécurité.

De nombreux ateliers autour de la sécurité ont été organisés :

- Atelier Cybersécurité
- Atelier QHSE : chasse aux risques
- Atelier Ergonomie aux postes de travail · Atelier Risques routiers
- Atelier Prévention à la maison
- Atelier Hygiène de vie

La sécurité routière : un enjeu majeur

L'année 2023 aura été marquée par de nombreuses actions en faveur de la sécurité routière en partenariat avec des acteurs régionaux tels que le Bureau de la Sécurité routière de la Préfecture de l'Orne, l'Escadron départemental de la Sécurité Routière de l'Orne, la Fédération des Motards en Colère de l'Eure, nos sous-concessionnaires Areas et TotalEnergies, ...

- Journée d'action et de sensibilisation avec le lycée Mezen d'Alençon**, lycée professionnel pour futurs chauffeurs routiers ;
- Organisation de relais motards** lors des 24 heures du Mans moto et du Grand prix de France moto sur nos aires de services de la Dentelle d'Alençon et du Domaine d'Harcourt ;
- Participation à la journée sécurité routière d'Argentan** le 4 juin 2023 organisée par l'escadron départemental de la sécurité routière de l'Orne ;
- Animation à destination des clients sur la thématique de la sécurité routière**, en partenariat avec la préfecture de l'Orne, lors d'un week-end de grands départs en vacances, sur l'aire de la Dentelle d'Alençon.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

■ Une certification de référence

Afin de contribuer à améliorer la communication écrite, à augmenter la qualité des documents produits, à favoriser le développement professionnel et à promouvoir une culture d'apprentissage continu au sein de l'entreprise, **ALiS a proposé à tous ses collaborateurs d'obtenir le Certificat Voltaire.**

Ce certificat est une certification de référence en orthographe et en expression, accessible à tous.



■ Bilan des formations

5 418 heures de formation ont été dispensées au cours de l'année 2023, dont 54% en interne.

5 personnes ont été recrutées en contrat de professionnalisation ou en contrat PRODIAT. À elles 5, elles ont suivi 2 067 heures de formation, représentant 38 % du plan de formation total.

313 000 € ont été dépensés au titre de la formation professionnelle, ce qui représente un coût de formation de plus de 9% de la masse salariale. Les heures de formation dispensées aux travailleurs en situation de handicap représentent 13% du total des heures.

ANCRAGE TERRITORIAL

■ Ville de Bernay

ALiS a eu de multiples fois recours aux services du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Bernay :

- réalisation de 40 km de dégagement des clôtures sur le tracé ;
- débroussaillage de terrains au droit des piles des viaducs.

ALiS a également signé un partenariat avec la ville de Bernay afin d'équiper des véhicules de la mairie pour des personnes handicapées.

■ Abbaye du Bec

ALiS a cofinancé des travaux de restauration de l'Abbaye du Bec et la rénovation majeure de la "Maison des Hôtes", destinée à l'accueil des personnes lors des retraites.

Ce partenariat a permis de réaliser des travaux d'isolation acoustique, d'installer trois chambres pour personnes à mobilité réduite et de créer des cabinets de toilette avec douches et WC dans les dix-huit chambres de l'étage.



■ Festival artistique dans l'Orne

ALiS a apporté son soutien financier à l'association Superbiche pour l'organisation du Superbiche Festival. Événement culturel dynamique et unique en France, ce festival met en avant une diversité de genres musicaux, d'installations artistiques et de performances culturelles.

Organisé à L'Aigle, dans l'Orne, il se distingue par son ambiance immersive et festive, attirant des amateurs de musique et d'art de tous horizons.

■ Accompagner l'insertion

Reconduction d'un partenariat avec la structure Accès à Bernay en faveur de l'insertion par le travail.



DIVERSITÉ, ÉQUITÉ, INCLUSION

■ ALiS s'habille en rose et soutient la lutte contre le cancer du sein

En 2023, nous avons décidé de participer à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein en organisant plusieurs événements pour sensibiliser notre personnel et soutenir cette cause.

En tant qu'entreprise socialement responsable, nous voulions montrer notre soutien et notre solidarité envers nos collègues, nos amis et nos familles qui luttent contre cette maladie, ainsi qu'à ceux qui les entourent. Nous avons également souhaité apporter un soutien financier au Comité de l'Orne de la Ligue contre le Cancer. C'est pourquoi nous avons fait un don pour la recherche, la prévention et le soutien aux personnes touchées par cette maladie.

Le mois d'octobre rose a été une occasion formidable pour nous de nous unir en tant qu'entreprise, de sensibiliser notre personnel et de faire une différence dans la lutte contre le cancer du sein.

Également, ce même type d'événement a été répété avec notre participation à Movember et en apportant un soutien financier au Comité de Ligue contre le cancer de l'Eure.



■ Sensibiliser sur la différence

ALiS a participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) du 20 au 26 novembre 2023.

ALiS est **#acteurdeprogres** et s'engage à lutter contre les discriminations, à faire reculer les idées reçues en s'engageant activement sur le thème de la diversité et de l'inclusion.

Chaque jour, des actions de sensibilisation ont été proposées à l'ensemble des salariés sous forme d'animations vidéo et de jeux Handipoursuite, Activ'game et d'un Quizz de connaissances sur le handicap.



■ Soutenir les «proches-aidants»

Après avoir nommé un **Référent Diversité, Équité et Inclusion (DEI)**, ALiS a instauré et mis en œuvre un dispositif de "proche-aidant" pour soutenir les salariés dans leur double rôle de travailleur et d'aidant. Cette action permet également de promouvoir notre culture d'entreprise inclusive.



EMPLOI & HANDICAP

■ Le sport chez ALiS : Badminton...

Une équipe ALiS a participé à un tournoi inter-entreprises de Badminton le 2 juin 2023 avec le Bayard Argentan Badminton ! Une activité alliant amélioration de la santé et du bien-être à la promotion de la cohésion d'équipe et de l'engagement.



■ ... & Triathlon

ALiS a signé une convention de partenariat avec le triathlon du Pays du Neubourg à Brionne (27). Aussi, une équipe de collaborateurs a été constituée pour participer à ce triathlon. Renforcement de l'esprit d'équipe, promotion de la santé et du bien-être, création de souvenirs durables étaient au rendez-vous !



■ Des pompiers chez ALiS

Dans le cadre de partenariats établis avec les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Orne et du Calvados, 5 salariés ALiS bénéficient d'une convention cadre de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.



■ La course des ODD

Pour sensibiliser les collaborateurs aux 17 objectifs de développement durable, ALiS a participé à la course des ODD qui consistait à courir ou marcher durant 17 kilomètres lors de la semaine européenne du développement durable (SEDD), qui s'est déroulée du 18 septembre au 8 octobre 2023.



Cette manifestation a eu pour but de sensibiliser chacun aux objectifs de développement durable. Elle encourage une mobilisation concrète, individuelle et collective, pour promouvoir les initiatives en ce sens.



■ La Semaine Européenne du Développement durable

Initiative française devenue européenne en 2015, la Semaine du développement durable, créée en 2003, souhaite faire partager à tous les 17 objectifs de développement durable (ODD), inscrits dans l'Agenda 2030 adopté par l'ONU. Cette initiative vient rappeler, comme le souligne le ministère français de la transition écologique, que **"toutes les actions comptent, y compris nos petits gestes de tous les jours, pour transformer en profondeur nos sociétés"**.

■ Enquête de satisfaction

Dans la continuité des années précédentes, une enquête de satisfaction a été menée auprès de l'ensemble de nos collaborateurs en collaboration avec le Comité Social et Économique.

Les résultats nous ont permis d'évaluer le climat organisationnel, de promouvoir l'amélioration continue et de renforcer notre engagement auprès des employés. Les actions à réaliser nous permettront de mieux répondre aux besoins et aux attentes du personnel.

À noter que nos résultats sont en **continuelle amélioration avec 70% des salariés satisfaits, voire très satisfaits, depuis l'instauration de cette enquête de satisfaction.**



■ Accompagner la mobilité

- Une prime transport d'un montant maximum de 300 € a été versée pour 62 salariés utilisant leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail.
- 8 salariés ont perçu une prime d'environ 225 € pour avoir effectué au moins 25 trajets domicile- travail en covoiturage.
- Financement d'une borne de recharge pour véhicule électrique près de la gare de péage de Bernay, à l'extérieur de l'autoroute, en partenariat avec le SIEGE 27.



■ L'inclusion chez ALiS

- Congés pour examens médicaux**
5 collaborateurs sur 12 en situation de handicap ont bénéficié de 9 jours de congés pour examens médicaux.
- Les chèques CESU**
Les CESU améliorent la qualité de vie au travail des salariés en situation de handicap, en permettant de financer des services d'aide à la personne à domicile. Ils sont financés par l'employeur à hauteur de 500 € par an. En 2023, 10 salariés sur 12 en situation de handicap ont demandé à bénéficier des chèques CESU, soit un total de 5 000 € au titre des CESU.
- Aménagement de postes**
Sur les 12 salariés en situation de handicap durant l'année 2023, 3 ont bénéficié d'un aménagement de poste en 2023.



PARTAGER NOS ENGAGEMENTS

Nos partenariats environnementaux

- **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** pour accompagner ALiS dans la rédaction d'un plan stratégique pour la biodiversité ;
- **Association de sauvegarde de l'abeille noire** qui a installé des ruches sur nos délaissés autoroutiers et qui vend son miel chez nos sous-concessionnaires ;
- **Association Bossy Cevert** : plantation de 416 arbres en haie bocagère et micro-forêt sur la commune de Voiscreville ;
- **Fédération de Chasse de l'Orne** qui fait le suivi de 5 de nos passages à faune en vue d'améliorer le passage des animaux ;
- **Le conservatoire d'Espaces Naturels** qui nous accompagne dans la restauration et la création de mares ;
- **La Ferme du Bec Hellouin** avec lequel ALiS soutient les programmes de recherches 2023 - 2030 de l'Institut de la Ferme du Bec Hellouin ;
- **Les associations Le Chêne et La Dame Blanche** qui prennent en charge et soignent les animaux récupérés sur le tracé ;
- **Le Centre National de Protection des Forêts (CNPf)** avec lequel nous réalisons les études de sol pour des chantiers de reboisement ;
- Divers partenariats ont également été conclus avec des **agriculteurs locaux** pour des fauches d'herbe, de l'écopaturage, de l'installation de ruches, etc.
- L'adhésion au **Centre d'Action Régionale de Développement de l'Education Relative à l'Environnement** qui permet de mettre en œuvre un ensemble d'actions concourant au développement de l'éducation à l'environnement et à la diffusion d'une culture écocitoyenne.
- **Le Haras National du Pin agit en faveur du développement de l'électromobilité.** Développement d'une station d'électromobilité touristique composée de vélos à assistance électrique et de voiturettes afin de faciliter la découverte des 1 100 hectares du domaine de manière ludique et écologique.



A VENIR...

L'Institut de la ferme du Bec Hellouin afin de contribuer à l'émergence d'une nouvelle agriculture...

Conjuguer la permaculture et l'autoroute ? C'est possible chez ALiS ! Un paradoxe à résoudre au travers d'un projet avec la célèbre ferme biologique du Bec-Hellouin.



REPORTING EXTRA-FINANCIER



ALiS exerce ses activités uniquement sur le territoire national français.
Périmètre reporté : 100% de l'effectif global
Année couverte : 2023
Reporting à titre volontaire

Environnement

Bilan Carbone (GHG protocol)	Unités	2023	2022
Scope 1	t CO ₂ e	359	458
Scope 2	t CO ₂ e	26	29
Scope 3	t CO ₂ e	154 886	136 532
Total	t CO ₂ e	155 271	137 019
Energie			
Fioul pour chauffage	MWh	77	145
Diesel	MWh	1 259	1 716
Carburant véhicules de fonction	MWh	307	254
Autre Carburant moteur	MWh	4	23
Electricité	MWh	583	820
Pollution de l'air			
SOx	kg	2,62.10 ³	3,31.10 ³
NOx	kg	5,37.10 ⁶	3,59.10 ⁵
PM2,5	kg	5,01.10 ⁶	2,07.10 ⁴
PM10	kg	7,72.10 ⁶	3,11.10 ⁴
Plomb	kg	8,93	9,19
Mercurie	kg	0,76	0,36
Eau			
Eau potable consommée	ML	8,573	4,755
Eau retraitée rejetée	ML	0,095	0,04128
Biodiversité			
Décès d'animaux sauvages	Nbre	90	84
Décès Espèces menacées et en danger	Nbre	0	34
Habitat amélioré ou restauré	ha	12	15,6
Déchets			
Déchets Dangereux	tonnes	97,62	2,627
Déchets non dangereux	tonnes	39,3	149,325
Réutilisation	tonnes	68	0
Recyclage	tonnes	10,6	8,4
Compostage	tonnes	0,66	0,06
Déchets en énergie	tonnes	0	33,15
Incinération	tonnes	23,06	52,23
Décharge	tonnes	34,6	0,03
Inconnu	tonnes	0	58,08



Social

Effectifs	Unités	2023	2022
Salariés (ETP)	Nbre	81	89
Sécurité (Salariés ALiS)			
Décès	Nbre	0	0
Accident avec arrêt	Nbre	2	1
Accident sans arrêt	Nbre	1	9
Presqu'accidents	Nbre	16	18
Heures travaillées	h	146 618	152 199
Taux de fréquence des accidents du travail AVEC arrêt	-	13,64	6,57
Taux de fréquence des accidents du travail SANS arrêt	-	6,82	59,13
Sécurité (accidents sur le réseau)			
Accidents corporels	Nbre	14	11
Accidents matériels (tiers identifié)	Nbre	167	139
Domages à ouvrage (tiers identifié - hors accidents)	Nbre	28	21
Domages à ouvrage (tiers non identifié)	Nbre	82	84
Formation			
Montant moyen dépensé par ETP pour la formation	€	3 854	1 414
% d'employés ayant reçu une formation professionnelle au cours de l'année	%	97	83
% d'employés ayant reçu une formation ESG au cours de l'année	%	97	33
Satisfaction Salariés			
% de salariés concernés	%	100	100
Taux de réponse	%	79,75	73
Inclusion et diversité			
Salariés < 30 ans	%	8,64	12,5
Salariés entre 30 ans et 50 ans	%	61,73	60,23
Salariés > 50 ans	%	29,63	27,27
% Hommes / % Femmes	%	68 / 32	60 / 40
% Hommes / % Femmes (organes de direction)	%	66 / 34	66 / 34





ZAC de Maison Rouge - 27800 Bosrobert

Tél. : +33 (0)2 79 26 00 01
contact@alis-sa.com

